



## SOMMAIRE

- p.1/1 Préparation du Congrès académique ...
- p.2/2 Proposition de déroulement
- p.3/2 Thèmes de réflexion des commissions
- p.4/2 Accès au congrès
- p. 3 Annexe 1 : Convocation
- p. 4 Annexe 2 : Fiche d'inscription individuelle
- p. 5 Annexe 3 : Fiche de délégation

## INFOS AUX S1

### CONGRÈS ACADÉMIQUE DU SNES-FSU À LONDE LES MAURES (Var), les 20 et 21 mars 2014 (Centre d'hébergement ODEL - Les Bormettes)

#### Une contribution par établissement !

Il est essentiel qu'aucun établissement ou CIO ne se tienne à l'écart de la réflexion autour des thèmes du Congrès.

D'ici le 20 mars, chaque S1 doit se réunir pour participer à la réflexion commune : pour cela, n'hésitez pas à utiliser l'heure mensuelle d'information syndicale et à solliciter la participation des militants de la section académique ou des sections départementales. N'hésitez pas à nous faire parvenir par courrier ou par mail (s3nic@snes.edu) des contributions, des amendements aux différents pré-rapports.

Les documents préparatoires au Congrès sont publiés dans le supplément à l'U.S. n°737 du 21 décembre 2013, et sont disponibles en ligne sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu)

Une délégation élue par le congrès académique portera les mandats et contribuera aux débats du congrès national du SNES-FSU. Il se déroulera à Marseille du 31 mars au 4 avril 2014.

#### Qui participe au congrès ?

Le Congrès académique est constitué :

- par les délégués mandatés des S1 (section d'établissement) de l'Académie, à raison de 1 délégué par tranche de 30 syndiqués (tranche complète ou incomplète),
- par les membres élus de la Commission Administrative académique,
- par les membres élus des Bureaux départementaux (S2), dans la limite de 7 membres, fixés proportionnellement aux tendances.

La participation au congrès est un droit.

Vous trouverez en annexe les documents pratiques nécessaires pour le congrès : convocation, fiche individuelle d'inscription, fiche de délégation.

## PROPOSITION DE DÉROULEMENT DU CONGRÈS ACADÉMIQUE

### Jeudi 20 mars

9h00	Accueil des délégués
9h30	Adoption de l'ordre du jour, Résultats des votes Compléments au rapport d'activité et débat
12h00	Repas
13h30	Travaux en commission sur les 4 thèmes
19h00	Repas
20h30	Réunions des courants de pensée.

### Vendredi 21 mars

8h30	Rapport du thème III
10h00	Rapport du thème IV et modifications statutaires
12h00	Élection de la délégation au congrès national
12h30	Repas
13h30	Rapport du thème I
15h00	Rapport du thème II
16h30	Conclusion

## THÈMES DE RÉFLEXION DES COMMISSIONS

**Texte introductif - Une dynamique pour une profonde transformation sociale.**

**THÈME 1 - Du collège au lycée, un tremplin vers la réussite.**

### INTRODUCTION

- Les ambitions du SNES pour le second degré, Objectifs et grands principes.
- Fiche 1 Une formation et une qualification pour mieux « armer » les jeunes,
- Fiche 2 La diversification : un outil pour construire la culture commune,
- Fiche 3 L'éducation et la formation tout au long de la vie, un outil pour tous les citoyens,

### STRUCTURE

- Fiche 4 Cohérence du second degré, liaisons école / collège / lycée / supérieur,
- Fiche 5 Contenus, programmes, pratiques,
- Fiche 6 Expérimentation, innovation, contractualisation,
- Évaluation des élèves, certification,
- Fiche 8 Structure collège, lycées, formations supérieures,

### COMMENT Y PARVENIR : LA MOBILISATION DES PERSONNELS

- Fiche 9 Des enseignants pour la réussite de tous les élèves,
- Fiche 10 Vie scolaire : un outil du mieux vivre ensemble,
- Fiche 11 L'orientation scolaire, une spécificité à réaffirmer au service de l'émancipation et de la réussite de tous,

### MANDATS D'ACTUALITÉ SUR DES QUESTIONS TRANSVERSALES

- Fiche 12 Éducation prioritaire,
- Fiche 13 Scolarisation des élèves en situation de handicap,
- Fiche 14 Le numérique et les ENT.

**THÈME 2 - De l'ambition pour les personnels et nos métiers.**

1. Le recrutement
2. L'exercice professionnel
3. Fin de carrière.

**THÈME 3 - Penser des alternatives pour une société plus juste et solidaire.**

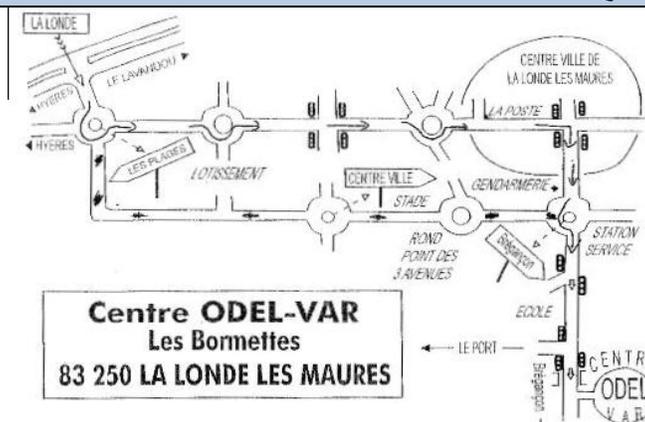
1. Construire une autre Europe
2. En France, agir contre l'austérité et pour une autre répartition des richesses
3. Droits et libertés

**THÈME 4 - Pour un syndicalisme offensif, porteur d'espoir et moteur de progrès social.**

1. Introduction
2. L'avenir de la FSU
3. Retraités : les SFR
4. L'avenir de la FGR
5. Les élections professionnelles de 2014
6. Le SNES dans le débat public
7. Le SNES : syndicalisme « Retraités »
8. La communication du SNES
9. La formation syndicale
10. Syndicalisation
11. Les S2, rôle du local
12. Le syndicalisme international

*Pour chaque commission du Congrès académique, le dépôt des textes et contributions se fera en fin de commission.*

## ACCÈS AU CONGRÈS ACADÉMIQUE



# CONVOCAATION

Nom et prénom :

Etablissement :



Cher(e) Camarade,

Tu es prié(e) d'assister à la réunion statutaire du Congrès académique du SNES, dont tu es membre au titre de :

- membre de la Commission administrative
- délégué du Bureau départemental 06
- délégué du Bureau départemental 83
- délégué de la Section d'établissement

Le Congrès aura lieu les jeudi 20 (à partir de 8h30) et vendredi 21 mars (jusqu'à 17 h 00), à La Londe Les Maures, en présence **d'un responsable national**.

La présente convocation vaut mandat pour l'autorisation d'absence, qui est de droit (décret n°2012-224 du 16 février 2012).

Bien cordialement, le secrétaire général: Jean-Pierre Laugier

---

Découper suivant le pointillé et joindre cette convocation remplie à la demande d'autorisation d'absence que tu adresseras par la voie hiérarchique au Recteur, sans délai, si nécessaire pour le jeudi 20 et /ou le vendredi 21 mars. Voici un modèle éventuel de demande d'autorisation d'absence: "J'ai l'honneur de solliciter un congé le ..., afin d'assister aux travaux du Congrès de mon syndicat, qui aura lieu à La Londe Les Maures (83).

## FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION AU CONGRÈS

Chaque participant au Congrès doit impérativement compléter, avec précision, une fiche d'inscription (faire des copies si nécessaire) et la retourner au SNES-FSU (264, bd de la Madeleine 06000 NICE) pour le **vendredi 14 mars 2014**, dernier délai.

Si nous n'avez pas le temps d'envoyer cette fiche, téléphonez-nous les renseignements (04.97.11.81.53) ou faxez-les (04.97.11.81.51).

Les fiches d'organisation nous sont **indispensables** pour prévoir les repas et les hébergements, et pour adresser au Recteur la liste des participants ayant demandé une autorisation d'absence.



Nom et prénom :

Adresse et n° de tél. :

Etablissement :

### Je viens au Congrès en tant que:

- délégué de S1 \*
- membre de la CA \*
- désigné par le Bureau départemental 06 \*
- désigné par le Bureau départemental 83 \*
- participant à titre individuel

\* : les frais de déplacement seront remboursés.

<b>Repas</b> : je m'inscris pour le repas de jeudi 20 midi	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
je m'inscris pour le repas de jeudi 20 soir	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
je m'inscris pour le repas de vendredi 21 midi	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non

<b>Hébergement</b> : je demande l'hébergement pour la nuit du 20 au 21	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
--	--------------------------	-----	--------------------------	-----

*Note importante concernant les repas et hébergements: ces prestations étant fournies par le centre d'hébergement, les congressistes souhaitant bénéficier de ces prestations doivent impérativement retourner la présente fiche au S3 pour le 14 mars. Cela facilitera l'organisation et donc le bon déroulement du congrès.*

### Demande d'autorisation d'absence déposée :

- pour le 20 mars :	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
- pour le 21 mars :	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non

**Une fiche par congressiste, SVP!**

